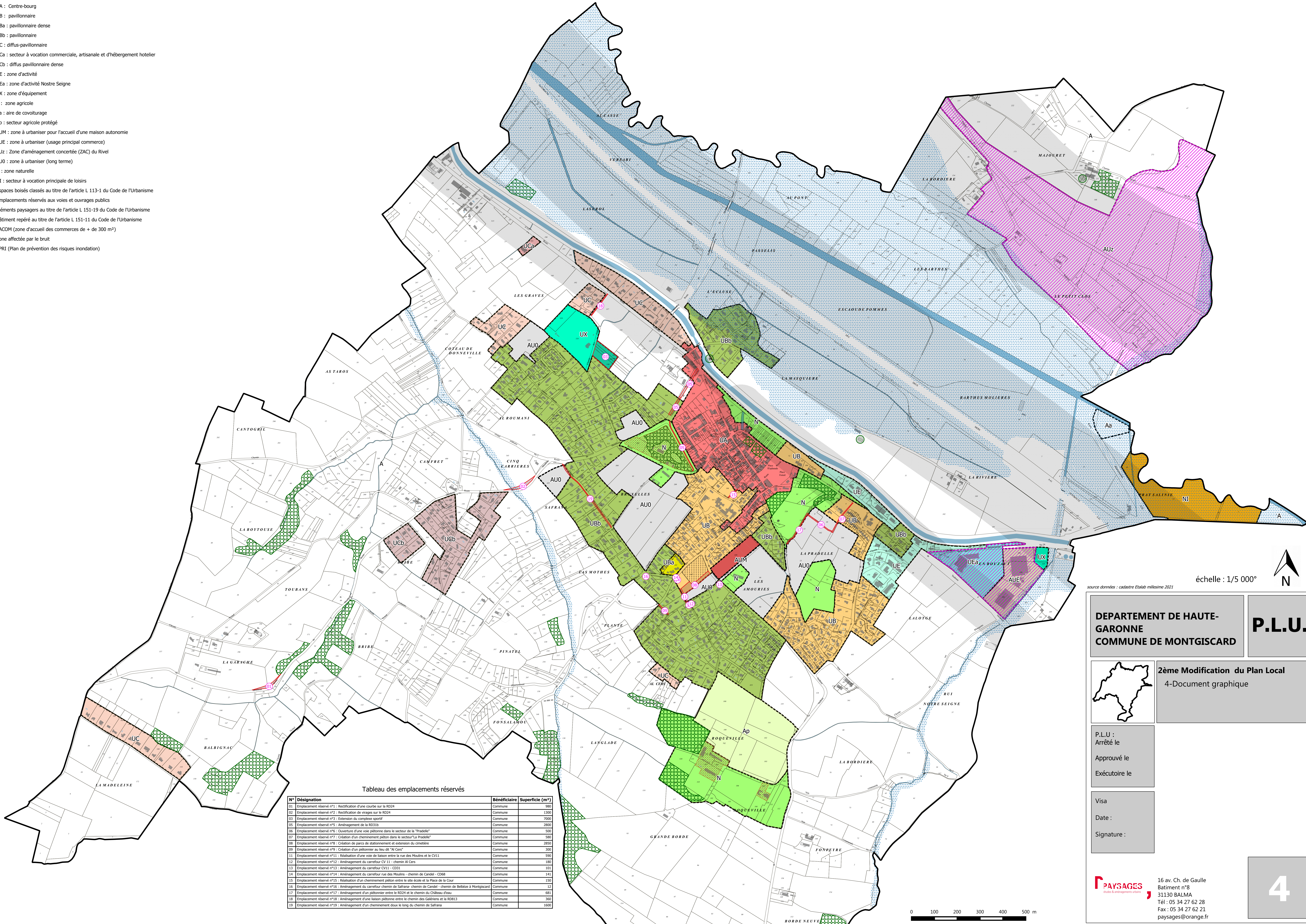


- UA : Centre-bourg
- UB : pavillonnaire
- UBa : pavillonnaire dense
- UBb : pavillonnaire
- UC : diffus-pavillonnaire
- UCa : secteur à vocation commerciale, artisanale et d'hébergement hôtelier
- UCb : diffus pavillonnaire dense
- UE : zone d'activité
- UEa : zone d'activité Nostre Seigne
- UX : zone d'équipement
- A : zone agricole
- Aa : aire de covoiturage
- Ap : secteur agricole protégé
- AUM : zone à urbaniser pour l'accueil d'une maison autonomie
- AUE : zone à urbaniser (usage principal commerce)
- AUZ : Zone d'aménagement concertée (ZAC) du Rivet
- AU0 : zone à urbaniser (long terme)
- N : zone naturelle
- NI : secteur à vocation principale de loisirs
- Espaces boisés classés au titre de l'article L 113-1 du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés aux voies et ouvrages publics
- Eléments paysagers au titre de l'article L 151-19 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment repéré au titre de l'article L 151-11 du Code de l'Urbanisme
- ZACOM (zone d'accueil des commerces de + de 300 m²)
- Zone affectée par le bruit
- PPRI (Plan de prévention des risques inondation)



N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
01	Emplacement réservé n°1 : Rectification d'une courbe sur la RD24	Commune	980
02	Emplacement réservé n°2 : Rectification de viages sur la RD24	Commune	1300
03	Emplacement réservé n°3 : Extension du complexe sportif	Commune	7000
04	Emplacement réservé n°4 : Aménagement de la RD210	Commune	2800
05	Emplacement réservé n°5 : Ouverture d'une voie piétonne dans le secteur de la "Pradelle"	Commune	500
06	Emplacement réservé n°6 : Création d'un chemin piéton dans le secteur "La Pradelle"	Commune	580
07	Emplacement réservé n°7 : Création d'un chemin piéton dans le secteur "La Pradelle"	Commune	2850
08	Emplacement réservé n°8 : Création d'un chemin piéton dans le secteur "La Pradelle"	Commune	300
09	Emplacement réservé n°9 : Création d'un chemin piéton dans le secteur "La Pradelle"	Commune	500
10	Emplacement réservé n°10 : Création d'un chemin piéton dans le secteur "La Pradelle"	Commune	500
11	Emplacement réservé n°11 : Rectification d'une voie de liaison entre la rue des Moulins et le CV11	Commune	180
12	Emplacement réservé n°12 : Aménagement du carrefour CV 11 - chemin Al Cers	Commune	101
13	Emplacement réservé n°13 : Aménagement du carrefour CV11 - CV31	Commune	141
14	Emplacement réservé n°14 : Aménagement du carrefour sur des Moulins - chemin de Candol - C088	Commune	150
15	Emplacement réservé n°15 : Réalisation d'un chemin piéton entre la rue de la Gare et la Place de la Cour	Commune	12
16	Emplacement réservé n°16 : Aménagement du carrefour chemin de Safrane - chemin de Candol - chemin de Balbaze à Montgiscard	Commune	681
17	Emplacement réservé n°17 : Aménagement d'un piédonnier entre la RD24 et le chemin du Château d'eau	Commune	380
18	Emplacement réservé n°18 : Aménagement d'une liaison piétonne entre le chemin des Galiniers et la RD813	Commune	1000
19	Emplacement réservé n°19 : Aménagement d'un chemin piéton sous le long du chemin de Safrane	Commune	

0 100 200 300 400 500 m

source données : cadastre Etatib millésime 2021

DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE MONTGISCARD



2ème Modification du Plan Local
4-Document graphique

P.L.U. :
Arrêté le
Approuvé le
Exécutoire le

Visa
Date :
Signature :



16 av. Ch. de Gaulle
Batiment n°8
31130 BALMA
Tél : 05 34 27 62 28
Fax : 05 34 27 62 21
paysages@orange.fr

échelle : 1/5 000°



P.L.U.

4

